FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DesaChlor
Code du produit	KWZ 5740
UFI	J1M8-GUFC-X96P-6UR6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Désinfection des surfaces : Général Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.
Utilisations déconseillées	Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	KWZ Industrie AG Ringstrasse 15 CH-8600 Dübendorf Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h] Telefax +41 44 404 22 99 Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	Tox Info Suisse : [24h/7d] Tel. 145 / info@toxinfo.ch
Date d'émission	16.09.2021
Version	1.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1B, H314 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318 Danger pour le milieu aquatique, Aigu, Catégorie 1, H400 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2, H411
Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence
P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Informations supplémentaires EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Identificateur de produit Hydroxyde de sodium; soude caustique, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5
sodium hypochlorite, solution, No.-CAS 7681-52-9, No.-CE 231-668-3

2.3. Autres dangers Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

alcaline en solution aqueuse.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Amines, coco alkyldimethyl, N-oxides	0.1% - 1%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400	No.-CAS: 61788-90-7 No.-CE: 263-016-9
Hydroxyde de sodium; soude caustique	0.1% - 1%	Skin Corr. 1A H314 [Skin Corr. 1A H314: C ≥ 5 % ¦ Skin Corr. 1B H314: 2 % ≤ C < 5 % ¦ Skin Irrit. 2 H315: 0,5 % ≤ C < 2 % ¦ Eye Irrit. 2 H319: 0,5 % ≤ C < 2 %]	No.-CAS: 1310-73-2 No.-CE: 215-185-5 No.-Index: 011-002-00-6
sodium hypochlorite, solution	5% - 10%	Skin Corr. 1B H314, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, EUH031 [EUH031: C ≥ 5 %] Facteur M Aigu=10	No.-CAS: 7681-52-9 No.-CE: 231-668-3 No.-Index: 017-011-00-1

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun(e) à notre connaissance.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Pas de précautions spéciales.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Pas de contraintes agent extincteur.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conseils pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.
6.4. Référence à d'autres sections	Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé de moins de 1 an sur la date de fabrication de conserves. Classe de stockage ---.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZGWs)	2 mg/m3 STEL [KZGW] (inhalable dust)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	2 mg/m3 TWA [MAK] (inhalable dust)

8.2. Contrôles de l’exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre A2 [EN141].

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement Prévenir les fuites et prévenir la pollution du sol / de l'eau provoquée par les fuites.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solution aqueuse.
Couleur	Jaune. Facilement trouble.
Odeur	Léger de chlore.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d’ébullition ou point initial / intervalle d’ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d’explosion:	Non déterminé.
Point d’éclair:	n'a pas de point d'éclair
Température d’auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	12 ± 0.5
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	complètement miscible (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	1.18
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 10.3
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Chauffé en présence d'air. Ne pas congeler.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides. Des oxydants forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. **Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)** Dermal LD50 Rabbit = 1350 mg/kg (NLM_HSDB) Oral LD50 Rat = 325 mg/kg (OECD_SIDS) **sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)** Dermal LD50 Rabbit > 20000 mg/kg (ECHA_API) Inhalation LC50 Rat > 10.5 mg/L 1 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 8.91 g/kg (NLM_HSDB)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 45.4 mg/L [static] (IUCLID)

sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)

LC50/96h/poisson 0.18 mg/l.
CE50/48h/daphnie 1.57 mg/l.
CE50/96h/algues 46 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité	Donnée non disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	WGK-D: 2 - distinctement pollue l'eau classement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 20 01 30 .
Emballages contaminés	Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Eliminer comme le produit non utilisé. Code d'élimination des déchets 15 01 02.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 3266
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium; soude caustique, sodium hypochlorite, solution)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Oui. Dangereux pour l'environnement: Oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID

UN 3266.
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium; soude caustique, sodium hypochlorite, solution).
Classe 8.
Groupe d'emballage II.
Etiquettes ADR/RID 8+ENV.
Dangereux pour l'environnement: Oui
Code de classement C5.
Numéro d'identification du danger 80.
Quantité limitée 1 L.
Quantité exceptée E2.
Catégorie de transport 2.
Code de restriction en tunnels (E).

IMDG

UN 3266.
Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium hydroxide; caustic soda, sodium hypochlorite, solution).
Classe 8.
Groupe d'emballage II.
Etiquettes IMDG 8+ENV.
Quantité limitée 1 L.
Quantité exceptée E2.
No EMS F-A, S-B.
Polluant marin: Polluant marin: Oui..

IATA

UN 3266.
Nom d'expédition des Nations unies: Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium hydroxide; caustic soda, sodium hypochlorite, solution).
Classe 8.
Groupe d'emballage II.
Etiquettes IATA 8+ENV.
Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851 (1 L).
Instruction d'emballage (LQ): Y840 (0.5 L).
Instructions de conditionnement (avion cargo): 855 (30 L).

Navigation fluviale ADN

UN 3266.
Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium; soude caustique, sodium hypochlorite, solution).
Classe 8.
Groupe d'emballage II.
Etiquettes ADN 8+ENV.
Code de classement C5.
Quantité limitée 1 L.
Quantité exceptée E2.

Autres Informations

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires

CPID (CH): 199833-59.
Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:
<5%: agents de surface anioniques
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 3.
Classe de stockage 8. (CH)

Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances: Use restricted. See item 75.

sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity: <=18 w/w % Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite
liquid solution with an active Chlorine concentration)
<=180 g/kg Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite
liquid solution with an active Chlorine concentration)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Product Type	Product Type: 1 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 2 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 3 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 4 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 5 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite)
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Use restricted. See item 75. (B)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision Changements depuis la dernière version: remaniement général.

Signification des abréviations et acronymes utilisés
CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH]
CED: Code du catalogue européen de déchet
VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Les principales références bibliographiques et sources de données L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3
EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation Mise à disposition d’informations, d’instructions et de mesures de formation appropriées à l’intention des opérateurs.

Autres informations Voir mode d'emploi de produit/etiquette.

Mode d'emploi Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.